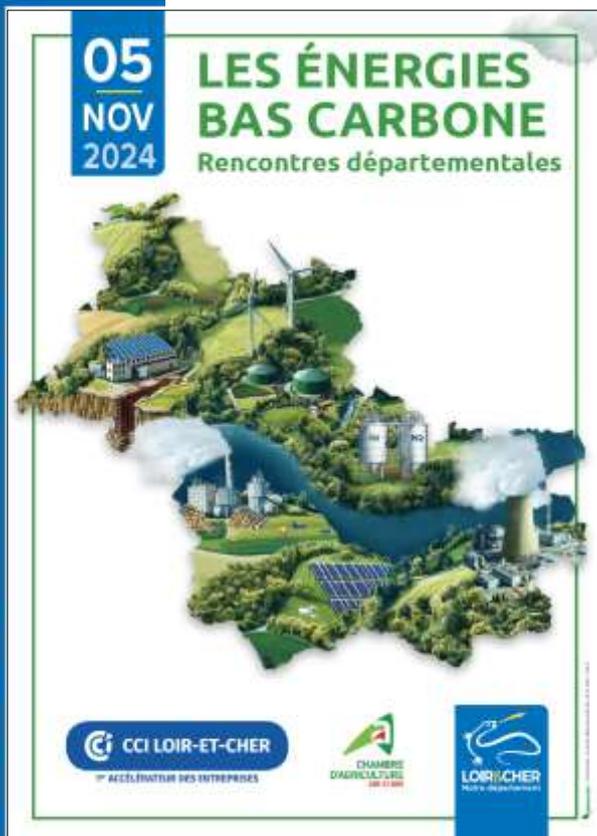


Énergies bas carbone :

premières rencontres départementales entre les professionnels du secteur



Mardi 5 novembre, Philippe Gouet, président du conseil départemental, et Pascal Bioulac, vice-président chargé des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale, ont participé aux premières rencontres départementales énergies bas carbone. Organisé par le conseil départemental de Loir-et-Cher, en partenariat avec la [Chambre de Commerce et d'Industrie \(CCI\)](#) et la [Chambre d'Agriculture \(CA\)](#), cet évènement a réuni à l'hôtel du département une centaine d'acteurs éco-responsables engagés pour l'environnement allant des élus ou techniciens du territoire aux organismes publics, industriels et entreprises du secteur des énergies, en passant par les agriculteurs et forestiers.

Au moment où est lancée, par le ministère de la Transition écologique, une [concertation publique](#), ouverte jusqu'au 15 décembre 2024, sur la [Stratégie nationale bas-carbone \(SNBC\)](#) et la [Programmation pluriannuelle de l'énergie \(PPE\)](#), ce séminaire a pour objectifs de partager les informations sur l'existant et les besoins du territoire en matière d'énergies bas carbone, de présenter les concepts et enfin de définir des grandes lignes de planification énergétique à

l'échelle départementale.

« Depuis 2020, le conseil départemental de Loir-et-Cher renforce son positionnement et ses politiques en faveur du développement durable par la mise en œuvre de l'[Agenda 2030](#). Cette démarche illustre la prise de conscience du département face à l'urgence climatique, avec un objectif clair : réduire de 25% les émissions de carbone d'ici 2030. » rappelle Philippe Gouet, président du conseil départemental.

Pour y parvenir, plusieurs initiatives sont mises en œuvre :

- un [programme photovoltaïque](#) ambitieux pour tendre vers l'autonomie électrique,
- un schéma directeur des mobilités douces intégrant le covoiturage, une flotte de véhicules électriques et le [développement des mobilités douces et cyclables](#),
- la [rénovation des collèges](#) conformément aux enjeux environnementaux grâce à de nouveaux bâtiments à énergie positive et certifiés Haute Qualité Environnementale (« Collège du Futur »),
- la [favorisation de l'achat local et durable](#).

« L'accélération de la lutte contre le dérèglement climatique nécessite un engagement fort de chacun, des politiques publiques efficaces et des transformations dans toute notre économie. Le département de Loir-et-Cher dispose d'un potentiel prometteur en termes de production d'énergies renouvelables liées à l'agriculture, à l'industrie forestière, au solaire photovoltaïque, à la géothermie basse-température et à l'éolien. » ajoute Philippe Gouet.

Actuellement, [le Loir-et-Cher produit de l'énergie renouvelable](#) grâce à un parc photovoltaïque (production de 67 MW), plusieurs méthaniseurs et chaufferies bois ainsi qu'une vingtaine de grandes éoliennes (production d'un peu moins de 45 MW, soit 5% de la production régionale).

L'[Observatoire de l'économie et des territoires](#) a exposé [la situation en Loir-et-Cher](#) puis, les sept énergies bas carbone ont été présentées par des spécialistes :

- l'hydrogène, par [Sébastien Le Quoy](#), associé fondateur de [Vasco Partners](#),



- le bio-méthane, par [Sylvaine Loosveldt](#), déléguée territoriale chez [GRDF](#),
- la géothermie, par [Hélène Galia](#), hydrologue de l'[Association Française des Professionnels de la Géothermie](#),
- le photovoltaïque par [Corentin Pétusseau](#), ingénieur en environnement de [EneR Centre Val de Loire](#), et [Romain Nandillon](#), conseiller agro-environnement à la [chambre d'agriculture](#),
- l'éolien, par [Émilie Fourgeaud](#), responsable développement éolien chez [JP Énergie Environnement](#),
- le bois-énergie, par [Hubert Désiré](#), directeur de la SCIC Bois-Énergie Centre Val de Loire,
- et le nucléaire et hydroélectricité par [Jean-Paul Combemorel](#), directeur régional Centre-Val de Loire chez [EDF](#).

L'après-midi s'est tenue une table ronde consacrée aux potentiels de développement des énergies bas carbone en Loir-et-Cher.

« Ces premières rencontres départementales énergies bas carbone marquent une nouvelle étape dans notre engagement pour la transition énergétique. En réunissant élus, entreprises et institutions, nous souhaitons bâtir ensemble une stratégie énergétique durable et adaptée aux besoins de notre territoire. » conclut Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes, des mobilités et de l'innovation énergétique et environnementale.